

FILIÈRE Agriculture

Formation continue

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) Spécialité : Plantes Aromatiques et Médicinales

*S'installer en
Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM)*

La formation :

Le titulaire du diplôme, avec une spécialisation en Plantes Aromatiques et Médicinales, peut intervenir dans une grande diversité d'exploitations agricoles. Celles-ci peuvent différer par leur taille, leur niveau de technicité, leur mode de production (biologique, cueillette sauvage) ou leur orientation (culture, transformation), ainsi que par leur organisation économique et sociale.

+35h (1235h) pour les stagiaires bénéficiant d'un financement de la région (Module de développement durable et de la citoyenneté).



DURÉE : 1200h - D'octobre à juillet | NIVEAU 4 | Formation en présentiel

Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) – Plantes Aromatiques et Médicinales RNCP 38093

Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des porteurs de projets (projet d'installation, reprise d'entreprise, salariat, en reconversion professionnelle).

Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans.

Objectifs :

À la fin de la formation, le participant est capable de :

- Appréhender son environnement professionnel,
- Piloter le système de production,
- Conduire une production agricole,
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise,
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise.

Le contenu :

Le BP REA est composé de 7 UC (Unités Capitalisables). Chaque UC du BPREA peut être validée sur une durée maximale de 5 ans. Une fois acquise, elle est définitivement acquise et reste valable à vie.

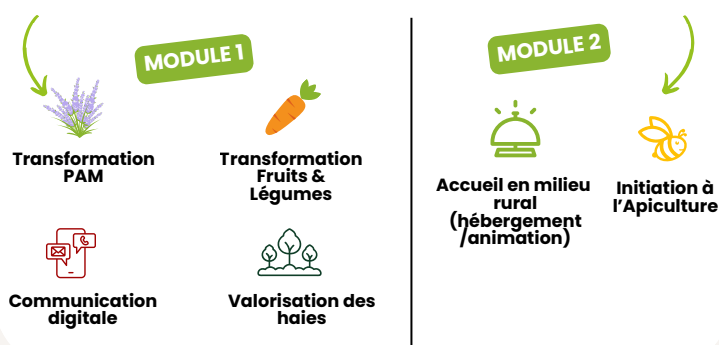
1) Tronc commun du BPREA (gestion d'entreprise) :

- Les différents types d'agriculture (histoire, filières, acteurs),
- Pilotage de l'entreprise agricole (économique, financier, juridique fiscal),
- Organisation du travail,
- Accès au foncier,
- Stratégie commerciale et négociation.

2) Domaine technique (PAM) :

- Sol, biotope, plantes bio-indicatrices,
- Botanique, principes actifs des plantes,
- Etapes de la conduite de culture,
- Filière, acteurs, débouchés,
- Réglementation,
- Travaux pratiques : cueillette, cultures, transformation.

3) 2 options à sélectionner parmi les modules suivants (1 / module) :



Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Gare ferroviaire à proximité.

Bus : ligne 36 du réseau vitalis (Poitiers/Venours).

Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en Présentiel.

Dates : **Du 2 octobre 2026 au 2 juillet 2027.**

Durée : **1200 heures (+ 35h pour les stagiaires bénéficiant d'un financement de la région).**

- **889 heures** en centre de formation
- **315 heures** pour la période de formation en entreprise.
- **31 heures** à distance (10h en temps synchrone et 21 h en temps asynchrone)

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.

- Equipe de formateurs qualifiés
- Plateaux techniques et pédagogiques
- Salles informatiques
- CDI/CdR

Evaluation et validation du diplôme :

Validation d'un diplôme de niveau 4 (niveau Bac).

7 Unités Capitalisables évaluées par des mises en situations professionnelles.

Possibilité Validation des Acquis Académiques ou VAE.

Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation, test de positionnement selon qualification.

Première expérience pratique sur le support de production est conseillée.

Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

- Installation comme exploitant agricole (obtention de la capacité agricole permettant de bénéficier des « aides jeunes agriculteurs »),
- Responsable d'exploitation, salarié.

POURSUITE D'ÉTUDES :

Possibilité de poursuivre par un certificat de spécialisation ou un BTS.

Tarif et financement :

Le **CFPPA de VENOURS** est là pour vous guider dans votre demande de financement (possibilité de bénéficier d'aides financières pour la formation, l'hébergement et le transport).

Tarification / rémunération : Consulter le CFPPA de Venours.

Modalités de financement et de rémunération en fonction de votre situation, possibilité de financement OPCO, transition pro, CPF, Plan Régional de Formation (Conseil Régional).

POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de VENOURS - 86480 ROUILLÉ

➔ Réponse sous 8 jours

Ouverture de la session de formation sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits

